

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

ALCOOL—RECETTES PERÇUES ET DÉPENSES
FAITES POUR COMBATTRE L'ABUS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New-Westminster): Je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Monsieur l'Orateur, dans le *Feuilleton* d'hier figurait une question inscrite à mon nom et qui se lisait à peu près comme il suit: 1. Quelles recettes le gouvernement fédéral a-t-il retirées de la vente de boissons alcooliques, en 1962? 2. Combien le gouvernement fédéral a-t-il dépensé au cours de la même période pour combattre l'alcoolisme?

Dans la réponse que j'ai reçue, on a mentionné que les recettes touchées par l'État sur l'alcool se sont élevées à \$242,096,000 et que le gouvernement a dépensé \$11,000 pour combattre l'alcoolisme. Je demande maintenant, monsieur l'Orateur, si ces chiffres sont exacts ou si l'on aurait fait une erreur en les établissant?

L'hon. Judy V. LaMarsh (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je remercie le député de m'avoir donné préavis de sa question, que j'ai reçue à mon entrée à la Chambre. Je fais vérifier ces chiffres et j'informerai le député plus tard.

(Plus tard)

On m'informe maintenant que les chiffres du document dont on a ordonné le dépôt sont exacts. S'ils ne semblent pas élevés, c'est qu'ils ne représentent que les dépenses faites par le gouvernement fédéral à la demande des provinces. On n'y trouve pas les sommes beaucoup plus fortes dépensées pendant des années par les gouvernements provinciaux, à qui incombe d'abord la responsabilité en ce domaine.

DEMANDE DE DÉCLARATION AU SUJET DE
LA CIGARETTE ET DU CANCER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New-Westminster): J'aurais une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Voici: il y a environ deux semaines, en réponse à une question posée par l'honorable député de Simcoe-Est, l'honorable représentante a déclaré que toute initiative que son ministère pourrait prendre au sujet de la relation qui semble exister entre l'habitude de fumer et le cancer serait de nature administrative.

Vu l'inquiétude de plus en plus grave qui se manifeste parmi le public et le corps médical à cet égard, je me demande si le ministre pourrait faire une déclaration au sujet de cette question administrative.

L'hon. Judy V. LaMarsh (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je remercie mon honorable ami de m'avoir prévenue de sa question. Je compte faire une déclaration à la Chambre à ce sujet au début de la semaine prochaine.

ENTRETIENS AVEC LE BUREAU DES GOUVERNEURS DE
LA RADIODIFFUSION AU SUJET DE LA
PUBLICITÉ FAITE SUR LES CIGARETTES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. L'honorable représentante pourrait-elle faire part à la Chambre des entretiens qu'elle va avoir, selon les journaux, avec le président du Bureau des gouverneurs au sujet de la publicité faite à la télévision et à la radio pour les cigarettes?

L'hon. Judy V. LaMarsh (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, qu'on me permette de dire en réponse à la question de l'honorable représentant que j'ai appris de la même source, c'est-à-dire en lisant les journaux, que je devais avoir ces entretiens.

LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE—DÉCLARATION
AU SUJET DU RAPPORT

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) a demandé, hier, quand nous comptons recevoir le rapport de la Commission royale d'enquête sur les soins médicaux. Le président de la Commission m'a signalé ce qui suit:

Il y a quelques mois, j'ai déclaré que nous comptons pouvoir rédiger notre rapport et en remettre le texte aux traducteurs et imprimeurs officiels vers la fin de juin. Malheureusement, nous ne pourrions le faire dans le délai fixé. Nous avons fait effectuer certaines études en exigeant qu'elles soient terminées à la fin de février au plus tard. Plusieurs de ces études sont effectivement terminées, mais un certain nombre ne le sont pas, notamment des calculs de données économiques, des prévisions concernant la main-d'œuvre et certains tableaux qui doivent être insérés dans le texte du rapport. La Commission doit se réunir de nouveau au cours de la dernière semaine de juin. On prévoit qu'une autre réunion sera nécessaire et elle aura lieu au début de septembre; après quoi, le premier volume du rapport sera prêt à être imprimé.

Ce volume I renfermera des parties importantes et essentielles du rapport. Il y aura un ou peut-être deux autres volumes de documentation, et nous nous proposons de publier en appendice certaines études que nous avons fait effectuer par nos agents de recherches.

Voilà les renseignements que vient de me communiquer le président de la Commission, monsieur l'Orateur. De toute évidence, nous